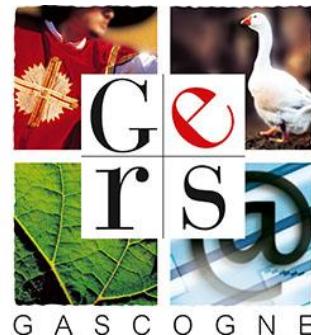


WEBASMA

DÉPARTEMENT DU GERS



Procédure de gestion de votre mot de passe

Propriétés	
Objectif	Etre capable de saisir son mot de passe ou d'identifier le problème rencontré lors de la saisie de celui-ci
Origine	W:\3-SIL\6-ProjetsMedicoSocial\11-Webasma\3-Documentations\2-DocUtilisateurs\WEBASMA-Procedure-Gestion-Mot-De-Passevf.docx
Créateur	ARRIVE - DGA RM - DOSIN - Service Ingénierie Logiciels -<Pôle Social et Humain>
Date de création	09/10/2025 15:15:00
Date de dernière mise à jour	30/01/2026 15:30:00
Nombre Total de Pages	15
Statut	Brouillon / Validé

Suivi des Versions

Version	Date	Rédacteur	Approbateur	Date Approbation	Modification
vf 1.00	09/10/2025	S. ARRIVE			

Documents Associés

Nom	Descriptif

Diffusion

Structure \ Direction \Service	Destinataires	Actions à Mener Pour Diffusion
CD32		Conversion PDF et Enregistrement sous ?

Contenu

1	<i>Accès assmat.gers.fr</i>	5
2	<i>Première connexion au site</i>	6
3	<i>J'ai oublié mon mot de passe</i>	8
3.1	Le nouveau mot de passe est envoyé	9
3.2	L'identifiant saisi n'est pas correct	10
3.3	Le mail saisi ne correspond pas à celui de mon compte	11
4	<i>J'ai bloqué mon compte</i>	13

GLOSSAIRE

Acronyme	Définition
DOSIN	Direction Organisation des Systèmes d'Information et Numérguiue
SLMC	Service Logiciels Métiers et cartographie
SE	Service Exploitation
PDCR	Pôle documentaire Culture et Route (service SLMC)
DUA	Durée d'Utilité Administrative

1 Accès assmat.gers.fr

Suite à l'obtention de votre agrément, vous recevez par courrier votre attestation en qualité d'assistant maternel.

Dans ce courrier, vous trouverez vos identifiants ainsi que l'adresse pour accéder au site internet.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



DGA SOLIDARITÉ
DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE
Service Protection Maternelle et Infantile
Affaire suivie par : Mme Aurélie LABY / Mme Aurélie BOTTE
Téléphone : 05 81 32 35 80 / 05 81 32 35 81

Lettre expédiée en recommandé avec A.R.

32000 AUCH

Auch, le 9 octobre 2025

Objet : site de publication des assistants maternels

Madame,

Suite à votre agrément, vous disposez d'un espace réservé avec un accès sécurisé au site de publication des assistants maternels agréés du Gers www.assmat.gers.fr. Cet outil facilite la gestion de votre dossier administratif et de vos plannings en lien avec les puéricultrices du service départemental de Protection Maternelle et Infantile de votre secteur.

Vous trouverez ci-après vos identifiant et mot de passe :

Identifiant : XXXXXXXXXXXX

Mot de passe : XXXXXXXXXXXX

J'attire votre attention sur l'importance de respecter la casse (majuscule/minuscule) dans votre saisie au risque de bloquer votre compte personnel.

Pour votre information, le téléchargement du navigateur internet « Google CHROME » vous permettrait de profiter pleinement de toutes les fonctionnalités du site.

Je vous rappelle que ce site permet également aux parents en recherche d'un mode de garde pour leur enfant d'accéder à vos coordonnées et vos disponibilités ainsi qu'aux modalités d'accueil que vous proposez (configuration de votre logement, projet d'accueil, tarifs...)

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Philippe DUPOUY,

Président
du Conseil Départemental du Gers.

2 Première connexion au site

Lors de votre première visite sur le site, vous serez invité à modifier et personnaliser le mot de passe qui vous a été transmis dans le courrier



Cliquer sur le bouton
« Accès réservé »

BIENVENUE SUR LE SITE DE PUBLICATION ANTS MATERNELS AGREES DU DEPARTEMENT DU GERS

de de garde pour votre enfant ?

aux disponibilités des assistants maternels agrés exerçant sur un secteur recherché ainsi qu'aux modalités
(configuration de logement, tarifs, éléments relatifs au projet d'accueil, etc.) ?

1 ACCÈS RÉSERVÉ

Merci de vous identifier.

Identifiant :

XXXXXXXXXXXX 

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Saisir l'identifiant et le
mot de passe reçus
dans le courrier
**(Respecter les
majuscules)**

Cliquer sur « Se
connecter »

1 ACCÈS RÉSERVÉ

Merci de vous identifier.

Identifiant :



Le message vous invite à créer un nouveau mot de passe personnel

Mot de passe :



Saisir le nouveau mot de passe

Il s'agit de votre première connexion. Vous devez changer votre mot de passe.
Nouveau mot de passe :



Saisir une seconde fois le nouveau mot de passe à l'identique

Confirmation



Votre nouveau mot de passe, doit respecter ces consignes

Vous devez respecter la consigne suivante :

- 8 caractères minimum
- 1 majuscule minimum
- 1 minuscule minimum
- 1 chiffre minimum
- 1 caractère spécial minimum dans la liste suivante : [!@#\$%^&*(){}<>?V|+=-_]
- Le mot de passe ne doit pas avoir été utilisé lors des 6 derniers mois

[Mot de passe oublié ?](#)

Cliquer sur « Se connecter »

Se connecter

CONDITIONS D'UTILISATION

Article 1 — OBJET

Le présent règlement a pour objet de déterminer les modalités d'utilisation du site Internet de publication des assistants maternels agréés par le Département du Gers.

L'adresse du site internet est : <https://assmat.gers.fr> dont les mentions légales sont disponibles en cliquant [ici](#)

Ce site a pour vocation, d'informer les familles sur les conditions d'accueil et la disponibilité des assistants maternels agréés par le Département du Gers.

Le site internet <https://assmat.gers.fr> est proposé sous certaines conditions d'utilisation, que les utilisateurs s'engagent à connaître et à respecter.

L'utilisation et la consultation du site internet <https://assmat.gers.fr> sont limitées à des fins personnelles et non-commerciales. Toute exploitation commerciale des données est interdite.

Les informations collectées sont réservées à l'usage du Département du Gers et ne seront aucunement vendues ou échangées à des tiers. Aucune exploitation commerciale ou publicitaire, même partielle, des données recueillies ne sera effectuée.

Toute utilisation des données à d'autres fins que la mise en relation entre des familles et des assistants maternels et entre ces derniers et le service départemental de PMI du Gers, en tout ou en partie, pourra faire l'objet de poursuites pénales.

Lors de votre première connexion, vous devrez accepter les conditions générales d'utilisation de l'application.

Article 12 — Litiges

Le cas échéant, les parties se réservent la possibilité de solliciter un règlement amiable du litige.

A défaut d'accord amiable entre les parties, les litiges relatifs au respect des conditions générales d'utilisation du site relèveront de la compétence exclusive du Tribunal Administratif de Pau.

L'acceptation de ces conditions ne sera à faire qu'à la première visite

Accepter

3 J'ai oublié mon mot de passe

1 ACCÈS RÉSERVÉ

Merci de vous identifier.

Identifiant :



Mot de passe :

Echec de l'authentification.

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Si vous vous trompez
de mot de passe,
vous obtiendrez ce
message

NB : 3 échecs d'authentification entraînent le blocage du compte

**ATTENTION : la saisie d'un mot de passe correct ne remet pas à 0 le compteur du
nombre d'échec d'authentification.**

Nous vous conseillons de ne pas insister et de cliquer sur le lien « Mot de passe oublié ? »

1 ACCÈS RÉSERVÉ

Merci de vous identifier.

Identifiant :



Mot de passe :

Echec de l'authentification.

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Cliquer sur « Mot de
passe oublié ? »

Merci de vous identifier.

Identifiant :



Mot de passe :

Echec de l'authentification.

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Adresse mail :

[M'envoyer un nouveau mot de passe](#)

Saisir votre adresse
mail

Cliquer sur le bouton

[Conditions légales](#) [Contacter l'administrateur du site](#)

3.1 Le nouveau mot de passe est envoyé

Si l'identifiant et l'adresse mail correspondent, vous recevrez un nouveau mot de passe provisoire.

Merci de vous identifier.

Identifiant :

XXXXXXXXXXXX



Mot de passe :

Un nouveau mot de passe vient de vous être communiqué par mail

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Adresse mail :

xxxxxxxxxx@gmail.com

[M'envoyer un nouveau mot de passe](#)

Ce message indique
le bon déroulement
de la procédure.
Vérifiez votre boîte
mail

Le mail reçu doit être similaire à celui-ci :

De : <ne-pas-repondre@gers.fr>
Date: ven. 10 oct. 2025, 09:36
Subject: Demande de modification de mot de passe
To: <xxxxxxxxxx@gmail.com>

Pour votre prochaine
connexion, vous
devrez utiliser ce mot
de passe

Bonjour,

Votre nouveau mot de passe est : R}1SEcGw

Cordialement

Attention le mail
peut arriver dans
vos mails
indésirables (spam)

1 ACCÈS RÉSERVÉ

Merci de vous identifier.

Identifiant :

Mot de passe :

Il s'agit de votre première connexion. Vous devez changer votre mot de passe.

Nouveau mot de passe :

Confirmation

Vous devez respectez la consigne suivante :

- 8 caractères minimum
 - 1 majuscule minimum
 - 1 minuscule minimum
 - 1 chiffre minimum
 - 1 caractère spécial minimum dans la liste suivante : `[@#$%^&*()<>?V|+=-_]`
 - Le mot de passe ne doit pas avoir été utilisé lors des 6 derniers mois
- [Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

Saisir le mot de passe provisoire reçu

Saisir le nouveau mot de passe

Saisir une seconde fois le nouveau mot de passe à l'identique

Pour votre nouveau mot de passe, doit respecter ces consignes

Cliquer sur « Se connecter »

3.2 L'identifiant saisi n'est pas correct

Merci de vous identifier.

Identifiant :

Mot de passe :

L'identifiant indiqué ne correspond à aucun compte, merci de contacter votre service PMI

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

Adresse mail :

M'envoyer un nouveau mot de passe

Ce message indique que vous n'avez pas saisi un identifiant correct

Ressaisissez votre identifiant, indiquez votre email et cliquez sur le bouton

3.3 Le mail saisi ne correspond pas à celui de mon compte

Merci de vous identifier.

Identifiant : 

Mot de passe :

L'email associé au compte n'a pas été trouvé
[Mot de passe oublié ?](#)

Adresse mail :

[Mentions légales](#) [Contacter l'administrateur du site](#)

Ce message indique que vous n'avez pas saisi l'adresse mail qui a été utilisée pour la création de votre compte

Ressaisissez votre adresse mail et cliquer à nouveau sur le bouton

Dans ce cas, si vous ne vous souvenez plus du mail utilisé pour la création de votre compte, nous vous invitons à écrire à l'administrateur du site

Merci de vous identifier.

Identifiant : 

Mot de passe :

L'email associé au compte n'a pas été trouvé
[Mot de passe oublié ?](#)

Adresse mail :

[Mentions légales](#) [Contacter l'administrateur du site](#)

Cliquer sur le lien « Contacter l'administrateur du site »

Envoyer un message à l'administrateur du site

Votre nom :

XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXX

Votre adresse email :

xxxxxxxxxx@gmail.com

Votre message :

Bonjour,
Je ne me souviens plus du mail utilisé pour la création de
mon compte.
Cordialement,

Je souhaite recevoir un accusé de réception

Envoyer

Remplir les champs du formulaire

Cocher la case si vous souhaitez recevoir par mail une copie de votre demande

Cliquer sur envoyer

NB : Nos équipes vous contacteront pour vérifier votre demande et vous communiquer l'email utilisé. Si cet email est obsolète, nous pourrons effectuer la mise à jour avec votre nouveau mail.

4 J'ai bloqué mon compte

1 ACCÈS RÉSERVÉ

Merci de vous identifier.

Identifiant :

Mot de passe :

Echec de l'authentification.

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Si vous vous trompez de mot de passe, vous obtenez le message suivant

Au bout de 3 échecs, votre compte est bloqué et un email vous est envoyé pour vous informer de ce blocage

De : <ne-pas-repondre@gers.fr>
Date: ven. 10 oct. 2025, 11:10
Subject: Webasma - Compte bloqué
To: <xxxxxxxx@gmail.com>

Si vous ne recevez pas ce mail, vérifiez vos mails indésirables (spams)

Bonjour,

Cet e-mail a été envoyé car votre compte a été bloqué. Pour le débloquer, veuillez contacter l'administrateur ou votre référent.

Cordialement.

Si vous essayez de vous connecter à nouveau, vous obtiendrez le message suivant :

Merci de vous identifier.

Identifiant :

Mot de passe :

Votre compte est bloqué, veuillez contacter l'administrateur ou votre référent pour débloquer le compte

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Message de blocage

Une fois votre compte bloqué, il est inutile d'essayer de :

- Cliquer sur mot de passe oublié
- Cliquer sur contacter l'administrateur du site

Lors du blocage de votre compte, nos équipes reçoivent un mail nous informant de ce blocage.

Lorsque nous procéderons au déblocage de celui-ci, vous recevrez un mail avec un mot de passe provisoire. Vous serez invité à personnaliser ce mot de passe lors de votre prochaine connexion.

De : <ne-pas-repondre@gers.fr>

Date: ven. 10 oct. 2025, 11:29

Subject: Demande de modification de mot de passe

To: <xxxxxxxxxx@gmail.com>

Mot de passe à utiliser lors de votre prochaine connexion

Bonjour,

Votre nouveau mot de passe est : OI-x54s0

Cordialement

Essayez de vous connecter à nouveau en utilisant le mot de passe reçu par mail :

1 ACCÈS RÉSERVÉ

Merci de vous identifier.

Identifiant :



Mot de passe :



Il s'agit de votre première connexion. Vous devez changer votre mot de passe.

Nouveau mot de passe :



Confirmation



Vous devez respecter la consigne suivante :

- 8 caractères minimum
- 1 majuscule minimum
- 1 minuscule minimum
- 1 chiffre minimum
- 1 caractère spécial minimum dans la liste suivante : `[@#$%^&*()<>?V|+=-_]`
- Le mot de passe ne doit pas avoir été utilisé lors des 6 derniers mois

[Mot de passe oublié ?](#)

Saisir le mot de passe provisoire reçu

Saisir le nouveau mot de passe

Saisir une seconde fois le nouveau mot de passe à l'identique

Pour votre nouveau mot de passe, doit respecter ces consignes

Cliquer sur « Se connecter »

5 Résumé des messages reçus

MESSAGE	PROBLEME	SOLUTION	S
Il s'agit de votre première connexion. Vous devez changer votre mot de passe	Le message vous invite à créer un nouveau mot de passe personnel	Créer un mot de passe que vous pourrez retenir et qui respecte les consignes	2
Echec d'authentification	Erreur dans la saisie du mot passe	Ressaisir le mot de passe. Si vous avez oublier le mot de passe	3
Un nouveau mot de passe vient de vous être communiqué par mail	Ce message indique le bon déroulement de la procédure de changement de mot de passe.	Vérifiez votre boîte mail	3.1
L'identifiant indiqué ne correspond à aucun compte, merci de contacter votre service PMI	Ce message indique que vous n'avez pas saisi un identifiant correct	Ressaisir l'identifiant de connexion	3.2
L'email associé au compte n'a pas été trouvé	Ce message indique que vous n'avez pas saisi l'adresse mail qui a été utilisée pour la création de votre compte	Ressaisir avec la bonne adresse ou contacter votre référent PMI si vous ne vous en souvenez plus	3.3
Echec d'authentification – Votre compte est bloqué, veuillez contacter l'administrateur ou votre référent pour débloquer le compte	Vous ne pourrez pas changer de mot de passe ou en demander un nouveau	Les administrateurs sont informés par mail, un nouveau mot de passe provisoire va vous être adressé par mail	4